



BULLETIN D'ADHESION

2017

A adresser par courrier
SNA SUD CF MF
20 rue Descours, 42000 Saint-Étienne
E-mail : contact@suddesconvoyeursdefonds.com

Je soussigné (e), déclare adhérer au **SNA SUD CF. MF**

Mme Mlle M Nom : Prénom

Année de naissance :

Adresse :

Code Postal : Ville :

Téléphone (Facultatif) :

Adresse Electronique (Facultative) :@.....

Entreprise : Agence :

Adresse :

Code Postal : Département :

Classification : Ouvrier - Employé - Technicien - Agent de maîtrise - Cadre

Fonction/Métier : Coefficient :

Date d'entrée dans l'entreprise :

Je désire recevoir l'information du **SNA.SUD.CF.MF** par E-mail

Oui Ne pas omettre de remplir le champ «Adresse Electronique »

Non Fait à le,

Signature

J'effectue le règlement de mes cotisations par prélèvement automatique : oui non

J'effectue le règlement de mes cotisations annuellement par chèque : oui non

Un relevé vous sera renvoyé en retour ainsi que votre
carte d'adhérent La cotisation pour l'année 2017 est fixée à :

Cotisation Mensuelle

8 €uros

1% du salaire Net pour les cadres et ingénieurs

En cas de règlement par PRELEVEMENT AUTOMATIQUE,

Remplir La DEMANDE de PRÉLÈVEMENT ci jointe, Accompagnée d'un RIB

DESNUS Marc secrétaire général

CAVROT Jean francois trésorier

DEMANDE DE PRÉLÈVEMENT : J'autorise l'établissement teneur de mon compte à prélever sur ce dernier, si sa situation le permet, tous les prélèvements ordonnés par le créancier désigné ci-dessous. En cas de litige sur ce prélèvement, je pourrai en faire suspendre l'exécution par simple demande à l'établissement teneur du compte. Je réglerai le différend directement avec le créancier

NOM, PRÉNOM, ADRESSE DU DÉBITEUR

DÉSIGNATION DE L'ÉTABLISSEMENT TENEUR DU COMPTE
A DÉBITER

COMPTE A DÉBITER

Banque Guichet Numéro de compte Clé RIB

--	--	--	--

IBAN

FR

Ale
Signature

NOM ET ADRESSE DU CRÉANCIER

Syndicat National Autonome SUD
Des Convoyeurs de Fonds et des Métiers du Fiduciaire
20 rue Descours, 42000 Saint-Étienne

IBAN
FR98222525926

Les informations contenues dans la présente demande ne seront utilisées que pour les seules nécessités de la gestion et pourront donner lieu à exercice du droit individuel d'accès auprès du créancier à l'adresse ci-dessus, dans les conditions prévues par la délibération n° 80 du 1/4/80 de la Commission Informatique et Libertés.